

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Nouveau catéchisme: de la page blanche au fait accompli

Dans l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, le catéchisme dure quatre ans. Les deux premières années sont confiées aux latèques, les deux dernières aux pasteurs. Le responsable laïque, en général seul face à ses catéchumènes, jouit d'une liberté à peu près totale tant dans le choix des thèmes traités et de la pédagogie utilisée que dans le lieu, la fréquence et la durée des rencontres.

Les autorités de l'Eglise ont désiré remplacer ce joyeux désordre par un système entièrement intégré qui conduirait, par étapes cohérentes, de l'enseignement des tout petits à la catéchèse des adultes, en passant par le culte de l'enfance et le catéchisme des adolescents.

Les travaux sont bien avancés. Il y a trois semaines, on en a présenté les grandes lignes aux catéchètes vaudois. Tout est nouveau, le découpage des âges (aligné sur les cycles EVM), la structure de l'enseignement (le catéchète seul disparaît au profit d'un enseignement à plusieurs) et la méthode (une méthode inspirée des travaux de M. Claude Lagarde, dont on dit du bien dans les milieux ecclésiastiques). Nous reviendrons ultérieurement sur ces nouveautés.

Les personnes, fort estimables, qui sont venues présenter le projet ont affirmé que l'avis des catéchètes était essentiel. Il leur tenait à cœur d'entendre les gens du «terrain» – c'est le terme

qu'ils ont utilisé. Effectivement, les catéchètes ont pu voir évoluer les enfants, les parents, les modes théologiques et les influences extérieures. Ils ont dû résoudre, chacun à sa façon, les problèmes concrets que cette évolution leur posait. Ils sont particulièrement bien placés pour dire où porter l'effort.

Mais pour bien faire, il aurait fallu recevoir cet avis si précieux avant que les travaux ne débutent. Il aurait fallu commencer par demander aux catéchètes comment ils jugeaient la situation actuelle, examiner leurs réponses, écouter leurs propositions et leurs demandes. On ne l'a pas fait. Et aujourd'hui, alors que la consultation commence, les grandes orientations sont déjà prises.

La consultation des catéchètes ne porte donc pas sur le fond. C'est une consultation tactique, qui a pour fonction de déterminer où il faudra lâcher du lest pour éviter les oppositions frontales. En un mot, c'est une consultation de déminage. Il s'agit de déminer le «terrain», précisément.

C'est la procédure dite «de la page blanche», qui consiste à repartir à zéro. On fait du présent table rase. On prend un spécialiste qui peaufine une conception globale prévoyant tout, intégrant tout, organisant tout. Puis, on consulte sur les détails. Cette procédure peut aussi être dite «du fait accompli».

On change d'en haut, ce qui en soi n'est pas scandaleux, mais sans se pré-

occuper du bas, ce qui l'est davantage. Surtout, on change du dehors. Le dedans, c'est-à-dire les pratiques existantes, les habitudes éprouvées, les personnes engagées, toute cette réalité qui fait qu'aujourd'hui encore, le catéchisme se donne en Pays de Vaud, tout cela n'a qu'à se plier et suivre.

Placés devant ce système tout neuf, certains y verront l'expression d'un mépris pour leur pratique, un déni de leurs efforts constants d'adaptation. Ils se retireront sans faire beaucoup de bruit, non sans rancœur à l'égard de l'Eglise. Ce sera une perte sèche sur le plan pratique, mais aussi sur le plan moral. On ne la comblera pas facilement.

Les autres bricoleront un mélange entre leurs habitudes et les nouveautés. Ce sera insatisfaisant pour tout le monde. Les «concepteurs» dénonceront alors l'action de «forces de résistance» s'accrochant à des formules «désuètes» et refusant d'admettre que «la paroisse d'autrefois n'existe plus», comme on l'a entendu dire lors de la présentation. Les rares catéchètes qui s'efforceront de se conformer aux nouveautés s'épuiseront rapidement, à l'image des enseignants qui avaient voulu suivre à la lettre les consignes de «Maîtrise du Français».

Il y a des règles pour réussir un changement. La première est qu'on ne change les êtres vivants, et en particulier les humains, qu'en agissant de l'in-

térieur. Il faut respecter la nature des choses qu'on veut changer, leur rythme interne, leurs usages, leurs limites. Aucune considération d'urgence ne vaut contre cette exigence. C'est la sagesse populaire, «il n'y a pas de problèmes urgents, seulement des gens pressés».

Il faut tout prendre avec soi, incorporer le passé et le présent à son effort, créer de nouvelles habitudes, ne pas perdre le contact avec les praticiens, mettre à profit leur longue expérience. Il y faut de l'opiniâtreté, du bon sens, et aussi de la loyauté. Celui qui veut changer doit agir comme levain, qui prend la pâte tout entière dans le mouvement qu'il fait naître en elle. L'Eglise est apte à comprendre cette image!

D'expérience, et les Vaudois ont fait un certain nombre d'expériences ces dernières décennies, une réforme est promise à l'échec si ses auteurs ne tiennent pas compte du rythme humain, de l'expérience humaine, des craintes humaines, et même des faiblesses humaines.

Dans ma région, les réactions des catéchètes ont été négatives, agressivement négatives, même, lors de la présentation du projet. C'est un point que les autorités de l'Eglise feraient bien de ne pas oublier: la plus globale des visions d'ensemble, le plus élaboré des organigrammes, la plus raffinée des méthodes n'ont jamais créé ni remplacé le moindre catéchète en chair et en os.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Le Nombre ou l'Unique

Lundi 5 décembre 2005, le PDC suisse et son ex-porte-parole, M^{me} Monika Spring, ont cessé leur coopération. Suite aux déclarations insultantes de M^{me} Spring à l'égard du premier des évêques et de l'Eglise catholique romaine, M. Reto Nause, secrétaire du parti en cause, a aidé sa subordonnée à décider de sa démission. Le brillant stratège estime en effet tout à fait déplacé de maintenir à son poste une chargée de communication coupée de ses réseaux d'influence. En passant, la formation politique parée d'oripeaux chrétiens a affirmé regretter ce malheureux épisode et s'excuser envers les personnes concernées.

Le PDC dévoile ici son vrai visage, celui d'un groupement de moins en moins concerné par le sort réservé à la foi chrétienne. Que de soi-disant conservateurs arguent d'une perte d'influence pour pousser à la démission quelqu'un capable de ridiculiser l'enseignement moral chrétien, de traiter le Pape de crétin et d'accuser l'Eglise catholique de constituer la plus vaste organisation d'homosexuels du monde semble révélateur. Que ces mêmes conservateurs s'excusent auprès des personnes concernées, sans un mot pour le successeur de Pierre mais en se gar-

NON à la hausse déguisée des impôts!

Un référendum justifié

La politique ne s'arrête jamais. Le 23 décembre, la FAO a publié le décret du Grand Conseil modifiant la loi vaudoise sur les transports publics dans le sens d'une augmentation de 17 millions de la participation des communes aux transports publics régionaux. Cette augmentation est prévue pour 2006 et 2007. Des 2008, les lourdes implications pour les communes de la mise en œuvre de la «Nouvelle péroration financière» fédérale bouleverseront de toute façon les relations financières entre le Canton et les communes.

Un référendum a été lancé par un «Comité contre la hausse déguisée des impôts». Celui-ci a jusqu'au 1^{er} février 2006 pour récolter 12'000 signatures.

La Nation soutient ce référendum. Elle s'en est expliquée dans son éditorial du 25 novembre dernier («Une lettre réversale pour les communes»). Il ne s'agit pas de prendre parti pour les gentilles communes contre un méchant Etat prédateur, mais d'éviter une hausse générale des impôts, d'empêcher que la pratique malsaine du report de charges ne s'institutionnalise et, enfin, de rappeler que les communes participent déjà activement aux efforts de l'Etat pour assainir sa situation financière.

Nos lecteurs trouveront une carte de signatures dans le présent exemplaire. Nous leur recommandons de la signer et de la faire signer. On peut commander d'autres cartes auprès de notre secrétariat, ainsi que des listes de dix signatures. On peut aussi télécharger ces dernières à partir du site www.stop-impot.ch.

LA RÉDACTION

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

« Qu'est-ce que la psychanalyse, sinon l'effort pour restaurer des différences et réinscrire le sujet humain dans le symbolique ? »

Ce souci de la psychanalyse s'adresse, au-delà du sujet humain individuel, à la société dont il fait partie, hors de laquelle il ne peut vivre, à laquelle il imprime ses caractères, ses défauts et ses qualités, et dont il reçoit, en retour, l'influence constructive ou destructrice. Ainsi, c'est la société aussi bien que l'individu que le psychanalyste Michel Schneider, dans un essai récent, *Big Mother*¹, a convié sur son divan pour chercher à comprendre ses maux, leurs causes, leurs symptômes et leurs conséquences.

Le père, la mère, l'enfant: chacun a son rôle, sa place dans cette petite société qu'est la famille. Cette place n'est pas choisie, elle est imposée par la nature; elle n'est pas à disposition. L'équilibre de ce système à trois tient à la différence et à la distinction reconstruites du rôle de chacun: le père distinct de la mère par son sexe, de l'enfant par sa génération; la mère dans une position symétrique; l'enfant distinct de ses parents par la génération se trouve en face de deux personnes distinctes entre elles par le sexe. La mère a un rôle *réel* (c'est-à-dire effectué dans les choses), elle donne la vie et l'amour, la nourriture, les soins vitaux. Le père a un rôle *symbolique* (c'est-à-dire signifié par la parole et par des actes donnant sens), qu'on peut dire négatif, car représentant pour l'enfant celui qui s'interpose entre la mère et lui; son action marque la limite du désir de l'enfant, désir de fusion avec la mère. La limite, dans la pensée de Freud, oblige l'enfant à voir au-delà de lui-même, à reconnaître une autre volonté et à se sentir responsable de ses actes; elle induit sa socialisation, et se trouve à l'origine de la civilisation. La différence des générations introduit la symbolique du temps, qui inclut jusqu'à la mort même. Ces différents repères forment un cadre nécessaire à la vie psychique de tout sujet humain.

C'est, première constatation, la disparition de la fonction paternelle remplacée de plus en plus par la fonction maternelle dans la politique (française, mais nous vivons les mêmes problèmes ici) qui invite, nous dit Michel Schneider, à faire une analyse de type freudien de la société. Les exemples de cette carence, chez les chefs d'Etat ou de gouvernement, sont nombreuses. A gauche comme à droite, tous les partis et leurs dirigeants aspirent à être les mamans du peuple, à le biberonner, à l'endormir, à le faire rêver; c'est le défaut congénital du socialisme, mais largement partagé par ses concurrents politiques. Les médias sont complices en favorisant un fonctionnement de gouvernement à base de familiarité et de connivence, d'un genre «entre nous» où le citoyen est traité en enfant, oubliant «ou voulant faire oublier» que «le pouvoir n'est pas là pour être aimé,

mais pour être obéi». La Bruyère disait: «Nommer un roi "Père du peuple" est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition». Et le tsar Nicolas I^{er}: «Ne me posez pas de questions! Sachez que je suis votre père; que cela vous suffise!»

Le pouvoir de la mère est «régulier, prévoyant et doux», mais il s'étend progressivement à toute la vie générale et à l'individu entier. Comme mère, il veut se faire aimer, faire dépendre toute activité, tout salaire de lui, il est abusif et dominateur, totalitaire. La mère est tout, la mère est bonne, la mère est toute bonne. Ainsi l'Etat joue ce rôle pour les citoyens, induisant une régression à l'âge infantile: l'Etat sait, l'Etat peut, l'Etat veut mon bien. C'est l'amour proclamé par tous les politiques: Giscard à Mitterrand: «Vous n'avez pas le monopole du cœur!». Nous connaissons aussi en Suisse ce totalitarisme de la bienveillance, surtout en politique fédérale: l'assurance-maladie générale, obligatoire (pour notre bien); les mesures de politique de la drogue dites de réduction des risques, création de centres d'accueil et de locaux de consommation, dont l'utilité *réelle* n'est pas à discuter ici, mais dont la valeur *symbolique* est certainement catastrophique.

Pour Michel Schneider, Jacques Chirac est «l'inventeur d'une politique du mariage, distribuant à tous les fracturés de la société sa compassion comme ses poignées de main». Dans une causerie de 1996, «Les Français s'interrogent, le Président répond», il a littéralement répondu (verbale, sans aucun engagement) à toutes les questions. La «fracture sociale», thème qui l'avait porté au pouvoir: «Je ne renie rien du diagnostic». Le terrorisme: «Les Algériens ne sont pas portés à l'intégrisme». La Corse: «L'âme corse est blessée». Les affaires: «Restaurer la morale politique». La flexibilité du travail: «Je n'aime pas ce mot». La protection sociale: «J'assume la garantie des droits sociaux des Français». L'emploi des jeunes: «Entendre les souffrances». On pourrait allonger la liste des bontés et des faiblesses du Président en parlant des facilités fiscales accordées à toutes sortes de catégories sociales, de la loi des 35 heures, du RMI, toutes ces mesures qui vont à l'encontre d'une psychologie saine, heureuse, responsable.

Les revendications sociales sont fondamentalement une demande de reconnaissance identitaire, dans la perspective psychanalytique; elles sont infinies, comme l'amour qu'exige un enfant de sa mère, et *Big Mother* tient comme critère de la vie sociale le bon plûtôt que le juste; c'est dire que ces revendications ne pourront jamais être satisfaites, et qu'un conflit perpétuel est programmé entre la société et l'Etat.

Il manque le veto pour mettre fin aux exigences démesurées. Ce serait le rôle du père, dans le sens que la place du père, dans la famille et dans la société, est une place fondée sur la parole: *Mater semper certa* (c'est une certitude *réelle*), disait un ancien adage du droit, mais: *pater incertus est*; on sait toujours qui est la mère, on ne connaît le père que par la parole de la mère, ou par la vie commune appa-rente: *pater is est quem nuptiae demonstrant*. Avec l'effacement du rôle paternel disparaît aussi la prééminence d'un langage auquel se fier. L'Etat non seulement parle mal, mais il n'a pas de parole.

L'Etat-maman

Tous les scandales politico-financiers, sang contaminé, censure sur les affaires personnelles (Mitterrand), silence sur un passé vichyste ou trotskyste ou familial qu'on ne veut avouer, et autres mensonges, en sont des signes.

Le parti socialiste détient la palme, mais non l'exclusivité, dans les manipulations de la langue: adoucir les mots pour faire passer la chose, ou user carrément d'antiphrases. Comme on a vu, la lutte des classes est devenue *fracture sociale*; les exploités sont des *défavorisés*. Le mot *exclu* remplace le mot pauvre; un *revenu minimum de ré-insertion* désigne une prestation qui rend l'insertion difficile ou impossible; le *pacte de solidarité* recouvre un lien n'instaurant aucune vraie solidarité; les *mouvements sociaux* désignent l'immobilisme de catégories qui paralysent la société; pour annoncer les désagréments des grèves, la RATP nous dit: «Nous vous remercions de votre compréhension», au lieu de: «Veuillez nous excuser pour cette interruption de service»; à propos des politiques culturelles, on parle d'*élitisme pour tous*. La nouvelle législation change le nom des choses simplement pour appeler autrement une même réalité, en laissant croire que c'est celle-ci qu'on a modifiée. Les «plans sociaux», qui désignaient déjà des mesures antisociales, ont fait place aux «plans de sauvegarde de l'emploi» qui ont pour effet une suppression plus certaine que sa sauvegarde.

Le langage ne s'est pas seulement adouci, affadi, il a subi des modifications contraires à ses lois intrinsèques; sans s'arrêter aux anglicismes ou néologismes barbares qu'a dénoncés récemment Renaud Camus (après Marcel Aymé et d'autres), pensons aux formes de l'orthographe, décrétées autoritairement, alors qu'il s'agit d'une réalité, le langage, sur laquelle seul l'usage est compétent. Montesquieu le dit dans une belle formule qui atteste la vie autonome de la langue: «Les lois sont établies, les mœurs sont inspirées». Pensons aussi à la féminisation des noms de fonctions, imposée par un décret ministériel. Alors qu'en gram-maire, c'est le féminin qui est le genre marqué, le masculin, non marqué, désignant indifféremment les hommes et les femmes; ce faisant, on aboutit à l'inverse de ce qu'on recherche, c'est-à-dire à une discrimination des sexes qui n'existait pas. Il faut appeler M^{me} Alliot-Marie *le* et non *la* ministre des Armées, et une femme écrivain *un* auteur, et non *une* auteure.

Avec le pacs et les lois modifiant la filiation, c'est un autre chapitre, lui aussi en relation avec les confusions du langage et du symbolique, qu'aborde le psychanalyste. Trois mots, trois mensonges, dit-il. Première confusion: le pacs est l'institutionnalisation d'un lien privé. Or, il y a là une confusion entre une discrimination de droit (les lois qui punissaient l'homosexualité ont été abolies par la Révolution en 1791), et une discrimination de fait. L'Etat doit respecter les choix de vie personnels, tant qu'ils ne troublent pas l'ordre public, mais ne doit pas les valoriser par une reconnaissance publique qui équivaldrait à une moralisation de la vie privée.

Confusion entre droits individuels et droits réglant l'ordre public: la vie sexuelle privée ne regarde pas l'Etat, tandis que la fondation d'une famille relève de l'ordre public. Le mariage re-

ligieux, depuis le Concile de Trente, se fait *in facie Ecclesiae*.

Troisième confusion: le symbolique est rabattu sur l'économique, n'instaurant en fin de compte qu'une solidarité réduite à quelques droits sociaux et à une moindre fiscalité.

La falsification du langage est avérée dans les mensonges successifs de Lionel Jospin et d'Elisabeth Guigou, selon lesquels «le pacs n'a rien à voir avec la famille», alors qu'il se fait devant le préfet en écharpe et le buste de Marianne, soit *in facie rei publicae*. Pour un certain nombre de ceux qui s'y engagent, le pacs est manifestement une revanche sur la famille, une caricature de ce qui est détesté, un mariage masqué et démasqué.

La filiation assigne à l'individu une place dans la succession des générations, au sein d'une lignée définie; elle est de l'ordre du symbolique, du non-disponible qui, s'il restreint la liberté des choix, accroît par contre nos désirs et nous protège de nos pulsions et de nos pensées les plus primitives. La parenté est ce qui donne forme sociale, culturelle et légale à l'engendrement biologique. Un géniteur (terme de plus en plus souvent utilisé du fait des techniques de procréation artificielle) est biologique, un père est symbolique. L'expression de «père biologique» est contradictoire en elle-même.

La transmission du nom patronymique ne lèse en rien l'équilibre entre les parents; la mère, elle, transmet la vie, le père la filiation; donner ce droit à la mère engendrerait confusion entre les deux rôles et leurs significations; en cas de divorce, le lien au père pourrait disparaître, l'enfant n'aurait plus qu'une seule référence; les lois réglant la parenté ne doivent pas «suivre» les évolutions sociales, mais leur donner un cadre et une orientation. Toute filiation est à la fois naturelle et culturelle, résultant d'un rapport fécondant entre deux personnes de sexe différent, lien attesté dans toutes les sociétés.

L'adoption n'est pas une exception à l'engendrement biologique; quelles qu'en soient les formes, elle manifeste le caractère juridique, c'est-à-dire symbolique, d'une filiation fondée sur une déclaration, un acte de langage, une reconnaissance impliquant la parole et le nom.

La situation «homoparentale» est toute différente. Le «système à trois» n'existe plus, par disparition de l'altérité entre les «parents». Or l'enfant a besoin de s'identifier à l'un de ses parents, de sexe différent de l'autre. Pour devenir sujet, il doit considérer qu'une altérité marque sa propre origine, et pour cela, il est nécessaire que ses parents eux-mêmes soient dans un rapport d'altérité.

La situation «monoparentale», consécutive à un divorce, une mort, le désintéret d'un conjoint, ne comporte pas cette exclusion voulue d'un sexe, et peut d'ailleurs rester telle en attente seulement, ce qui lui donne un autre sens.

Narcissisme, terrorisme, problèmes de la réécriture de l'histoire, du «devoir de mémoire», repentance et pardon, bonheur: autant de sujets que Michel Schneider aborde dans son livre, et qui en font un ouvrage d'une grande étendue et d'un immense intérêt.

GEORGES PERRIN

Michel Schneider, *Big Brother*, Ed. Odile Jacob, Paris, 2005 (ISBN 2-7381-1586-1).

Primus inter pares

Les critiques pleuvent depuis quelque temps sur le Conseil fédéral. Les uns s'en prennent aux décisions... ou à l'absence de décision. D'autres visent les personnes. D'autres encore mettent en cause l'institution elle-même. Toutes convergent: il faut que ça change!

Le juste chemin, à l'écart à la fois des crispations de l'immobilisme et de la paranoïa du changement, n'est pas facile à tracer. On s'épargnera beaucoup de vaines polémiques en commençant par éliminer quelques fausses pistes.

L'une, c'est l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Ce serait la voie ouverte aux manœuvres électorales à grand spectacle, et surtout à la supériorité permanente de la majorité allemande par la simple force du nombre. On nous répondra que des risques de

cet ordre existent déjà dans le système actuel d'élection par les Chambres; c'est en partie vrai, mais il faut rendre à nos parlementaires cette justice qu'ils ont presque toujours un souci primordial d'équilibre et de qualité. C'est probablement ce qu'ils font de mieux: regardez l'histoire, les conseillers fédéraux ont rarement été mal choisis ou médiocres, quelles que soient leur étiquette ou leurs racines. On peut donc discuter sur les modalités de l'élection; mais la compétence de l'Assemblée fédérale reste, malgré ses faiblesses, la moins mauvaise solution.

Une autre réforme dont il est souvent question est celle de la présidence du Conseil fédéral: il nous faut un gouvernement qui gouverne, donc un président fort et en mesure de faire avancer à bonne allure le char de l'Etat! Bien sûr

que dans les cantons, où des présidences fortes sont parfaitement concevables, voire nécessaires (les Vaudois vont bientôt en faire l'expérience). Le système actuel aujourd'hui critiqué peut probablement faire l'objet de quelques retouches, et l'apprentissage d'un travail en collègue peut demander du temps et de la patience; mais le principe du *primus inter pares* garde toute son importance. Il n'y a pas d'autre remède aux tensions actuelles. C'est compliqué? Oui, comme la Confédération est une mécanique compliquée et doit le rester pour survivre. Que les obsédés de l'efficacité par le changement aillent regarder ailleurs, ils ne trouveront pas mieux qui puisse nous convenir.

Le problème présidentiel n'est

donc pas le même au niveau fédéral

PHILIBERT MURET

Incorrigible

un regard critique. Ils ont trop à apprendre, trop d'expérience à accumuler avant d'être en mesure de critiquer quoi que ce soit. Ils suivent la mode. Si elle est à l'anarchie, ils sont anarchistes. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle devenait fasciste, les jeunes défileraient le bras levé, sanglés dans de beaux uniformes dessinés par quelque couturier new-yorkais ou londonien. Aujourd'hui les élèves obéissants aiment l'humanitaire, l'antiracisme, les règlements qui fixent des «limites». Ils adorent les fêtes à but humanitaire, les portables, l'anglais, la consommation et ils détestent Blocher parce qu'on leur répète que c'est un type détestable.

Le journaliste demande ensuite à M^{me} la directrice ce qu'elle pense d'EVM. Elle répond: *J'étais convaincue des principes fondateurs d'EVM. Cette réforme a traversé une grande*

Quant à leur travail, il est bon ou mauvais. On ne voit pas qu'EVM ait brouillé cette évidence, sauf à décrier bon ce qu'on a jusqu'à présent tenu pour mauvais, ce qui arrive parfois...

Les principes fondateurs d'EVM sont les mêmes que ceux qui ont présidé il y a 40 ans à l'affaiblissement des mœurs que constate la directrice. EVM, on nous l'a assez seriné en 1996, adaptait la pédagogie à une mutation sociale vers plus d'«autonomie», d'«égalité» et d'«exigence». Or cette réforme était du vent, chacun s'en rend compte.

On ne peut pas louer des principes et en déplorer les effets. A principes faux, conséquences fâcheuses. La réforme scolaire est un bloc...

J. P.

tempête. Il en reste cependant des choses positives comme la collaboration entre les maîtres ou encore une autre façon de voir le travail des élèves. Mais EVM a été mise en place trop vite et sans les moyens nécessaires.

Le manque de moyens! L'école «d'il y a trente ans» n'avait pas les moyens qu'on met à disposition en 2005 et pourtant, de l'aveu même de M^{me} la directrice, ça n'allait pas plus mal... Et l'école crève, à la fois étouffée par les moyens et désorientée par l'absence de fins.

Les maîtres qui s'appréciaient ont tous collaboré. En revanche, les forcer à travailler ensemble quand ils n'en ont pas envie nuit à l'enseignement. Cette obligation uniformise les classes alors qu'on nous assure que tous les élèves sont différents et qu'ils méritent chacun une approche individualisée.

Revue de presse

ne pourrait donc être satisfaite que si le Conseil d'Etat renonce à calquer le découpage des arrondissements électoraux sur celui des districts.

Au départ de l'opération de découpage des districts, nos politiciens, la main sur le cœur, nous promettaient que l'aspect électoral ne serait pas déterminant. A l'arrivée – ce qui ne nous étonne guère – c'est tout le contraire. Ainsi on va constituer de nouveaux districts artificiels qui ne correspondent ni à la réalité historique, géographique, culturelle ou économique, ni aux vœux de la population. En plus, on ne parviendra pas dans tous ces nouveaux districts à une population de 40000 habitants (ce serait plutôt 43000) nécessaires pour former un arrondissement électoral. Comme gâchis, on peut difficilement faire mieux (à moins qu'on ait la volonté secrète de ne pas aboutir?).

La machine parlementaire marche au ralenti

Dans *L'Hebdo* du 15.12.2005 («Combien de morts faut-il avant d'agir?»), M. Alain Rebetez cite un exemple typique du travail de la machine parlementaire fédérale. Le 27 juillet 1999, une virée en canyoning avait fait 21 victimes. Responsable: l'entreprise organisatrice de l'expédition.

Une année plus tard, le 23 juin 2000, le Valaisan Jean-Michel Cina, qui siègeait alors au Conseil national, dépose une initiative parlementaire pour «encadrer» ces entreprises commerciales et garantir la sécurité de leurs clients.

Cette initiative parlementaire va connaître un sort exemplaire. D'abord tout le monde s'accorde sur «la nécessité d'agir» et soutient «l'idée générale de l'initiative», pour reprendre des termes évoqués à l'époque. Un an et demi après son dépôt, le 19 septembre 2001, le Conseil national décide de donner suite à cette initiative parlementaire, malgré une légère réticence du Conseil fédéral qui aurait préféré la voir muer en une vague postulat. Une sous-commission est créée, chargée d'élaborer un projet. Elle a un délai de deux ans. En décembre 2003, un nouveau délai de deux ans est accordé et quand la sous-commission rend son rapport, en mai dernier, on lui demande «d'examiner plus en détail certaines questions»... Ce mois-ci, un troisième délai de deux ans a été accordé.

Faut-il vraiment légiférer en la matière? Nous n'en savons rien. Ce qui nous intéresse ici, c'est de constater le rythme auquel fonctionne la machine parlementaire. On comprend que nos députés fédéraux soient surchargés. Mais c'est aussi qu'ils le veulent bien en multipliant motions, postulats, interpellations (surtout en période préélecto-

rale), ce qui produira commissions, sous-commissions, rapports. Et ce qui permettra en plus de réclamer un parlement de professionnels bien payés et qui auront tout leur temps pour multiplier interventions, commissions et rapports de toutes sortes.

E. J.

Las Vegas sur Flon

Une fois encore bien inspiré, M. Gilbert Salem, dans *24 heures* du 17 décembre, sous le titre «*On a ridiculisé la cathédrale*», s'en prend à l'éclairage de la cathédrale de Lausanne à l'occasion des Fêtes: «*Dans la nuit gelée, on jurerait que c'est son beffroi qui répand le froid, tant on l'a peinturluré de lumières sinistres: les arcs supérieurs sont d'un indigo fluorescent qui évoque l'éclairage violent antishoots de certains WC publics. Ceux d'en bas virent spasmodiquement du rouge grenadine au rouge hémoglobine. La flèche est verte comme la mort. Il ne manque au décor que la silhouette de Dracula... Au lieu de souligner avec sobriété et souci artistique la majesté de notre cathédrale... on la bartole tel un temple en toc de Las Vegas avec un flux de clartés maladroites projetées depuis le bas...» Nous sommes au nombre de ceux qui, ayant vu cette illumination, souscrivent entièrement aux propos de M. Salem.*

PH. R.

Encore deux heures...

Encore deux heures avant l'échéance du délai rédactionnel. Le rédacteur responsable recompte les articles livrés et confirme son premier diagnostic: la matière reçue suffit pour un peu plus de trois pages, ce qui laisse une demi-page de *La Nation* vertigineusement vide.

L'infortuné n'espère aucune livraison, autant inattendue que salvatrice, d'un des rédacteurs réguliers. Tous goûtent aux joies des vacances de Noël, les uns avec leur famille à la neige, les autres dans le Périgord ou en Provence pour se ressourcer loin des frimas helvétiques. Inutile d'essayer de les pourchasser pour obtenir un article. Le rédacteur responsable sait par expérience qu'en fin d'année, tout le monde est sur les rotules et que les ordres les plus comminatoires restent sans effet. Une seule solution subsiste: se mettre soi-même à l'ouvrage.

Mais voilà... Que pourrait-il bien écrire de pertinent, de spirituel ou d'intéressant à l'issue de ce mois de décembre? Entre les trois concerts de l'Avent, les deux spectacles donnés dans le cadre scolaire par ses enfants, les soins prodigués aux angines des deux petits, le tumulte professionnel du bouclement annuel et de l'élaboration de la troisième révision – à la baisse – du budget 2006, les multiples verrées de fin d'année et la quête de cadeaux originaux pour ses proches, il n'a même pas trouvé le temps de lire *Le Matin* en diagonale, ni celui de regarder les informations télévisées. La seule chose qui ait retenu son attention est la

myriade de propositions délirantes avancées pour juguler l'anthropophilie des pitbulls et autres terreur canines écumanant les campagnes zuricoises. Imposable toutefois de faire un article de fond sur un sujet aussi émotionnel et rebattu.

L'esprit du rédacteur est vide. Plus exactement, il est plein du bruit et de la frénésie du mois écoulé. Avec un tel fatras encombrant sa tête, ses capacités de discernement et d'analyse approchent celles du lombric neurasthénique. De telles dispositions permettent tout au plus d'écrire le compte rendu d'un livre. Oui, mais quel livre? Voilà un mois que le rédacteur pique du nez après quatre pages lues au lit chaque soir dans le *Journal* de Ramuz, ouvrage qui prend la poussière depuis novembre sur sa table de nuit.

Il faut se ressaisir! Le rédacteur avale un café serré avant de replonger dans ses anciennes notes rédactionnelles. Que diable! Il doit bien s'y trouver deux ou trois sujets pour faire du remplissage. Ah! L'affaire du gymnase de Morges: voilà de quoi faire un croquisnot dixième épisode du *Catalogue des prestations inutiles!* Le DFJ a apparemment oublié de résilier les baux conclus pour les anciens locaux, rendus inutiles par le démantèlement des classes dans le tout nouveau gymnase de Marcelin. Mais voilà... en deux heures, c'est impossible de trouver les informations pertinentes, de vérifier les montants et la durée de ces baux. Le sujet ne pouvant pas être traité à la légère, il faut trouver autre chose...

Pourquoi ne pas dissenter sur le sentiment d'insécurité dans les communes

vaudoises (24 heures du 9 décembre). L'anxiété des Bellerins (27% des sondés) précède de peu celle des Aiglons, laissant croire que le Chablais est aussi peu fréquentable qu'une banlieue parisienne. Le rédacteur, accessoirement citoyen de Bex, s'apprête à plaider pour sa région, dont la marginalisation tient moins à des problèmes endogènes qu'à la considération méprisante, ou au mieux inexistante, des Lausannois et autres urbains lémaniques. Il désire aussi relativiser les chiffres du sondage, réalisé auprès de personnes encore sous le choc de l'assassinat d'un policier aiglon sur territoire bellerin. Mais là encore, les faits manquent. Deux heures ne suffisent pas à vérifier les statistiques de la criminalité et de l'aide sociale.

L'angoisse gagne sournoisement le rédacteur. Il imagine la honte d'une page vide ou d'une édition composée avec une casse augmentée de trois points pour diluer le maigre contenu rédactionnel qu'il tient dans ses mains. Son orgueil aiguilloné par cette peu glorieuse perspective, il se replonge dans l'épais dossier sur les finances vaudoises constitué depuis le début de la législature.

Tiens, tiens. Il pourrait disséquer les effets pervers de la taxation *postume-rando* pour certains contribuables, menacés par des intérêts débiteurs s'ils ne paient pas plus que ce qu'ils doivent. Ce mécanisme découle du calcul des neuf acomptes pour l'année N, basés sur un revenu considéré comme augmenté de 2% par rapport à l'année N-1. Pour le

Culture fédérale

Le Centre culturel suisse de Paris (CCSP) a fêté peu avant Noël son vingtième anniversaire. A cette occasion son directeur, M. Michel Ritter, a confié au journaliste du *Temps* du 15 décembre: «*Je compte rester vingt ans*». Cela promet si l'on se souvient que le seul événement organisé par le CCSP qui a retenu l'attention d'un large public est l'exposition de Thomas Hirschhorn en 2004, expression vulgare de la vacuité prétentieuse et provocatrice, comme la Confédération se plaît à en proposer de temps en temps aux publics étrangers éberlués.

Dans son discours d'anniversaire retransmis en partie dans le 19:30 de la TSR de samedi 17 décembre, le directeur de Pro Helvetia a affirmé: «*Le Centre culturel doit être dérangeant.*» Pour nous en convaincre, le reportage télévisé nous montrait des flocons de neige artificielle et des roses rouges tombant sur les quelques dizaines de têtes à cocktails invitées pour l'occasion, encadrées par des malabars en costume de Batman, «*version postmoderne des gardes suisses du Vatican*», comme nous l'a expliqué la commentatrice.

Si notre compte est bon et si ses souhaits sont exaucés, il reste 17 ans à M. Ritter pour trouver, entre la crotte et l'infantilisme, la voie de l'art...

PH. R.

Le séminaire de la Ligue Vaudoise

sera consacré à

L'Espace éducatif suisse unifié

Il aura lieu

les mercredis 25 janvier, 1^{er} et 8 février à 20 heures au Vieux-Lausanne.

Le Coin du Ronchon

Sans blogs? Sans blague!

«*Le phénomène prend de l'ampleur dans le monde*», lit-on dans *Le Matin*, mais en Suisse romande, «*on n'a pas encore mesuré l'ampleur de ce formidable outil de communication*». Le formidable outil de communication dont il est question, c'est le *blog*, terme anglais désignant un journal personnel publié sur internet et alimenté régulièrement par les commentaires, les remarques, les réflexions ou les états d'âme que l'auteur veut communiquer au reste du monde en même temps qu'à ses amis. Cette pratique a peut-être été inventée par des gens qui avaient des choses à dire et cherchaient un moyen de communication adéquat. Aujourd'hui, le *blog* est devenu une mode et des millions de gens qui n'ont rien à dire passent leurs journées à remplir des milliers de serveurs informatiques de leur bavardage oiseux et mal rédigé.

Toute l'humanité crée des *blogs*. Toute? Non puisque, comme nous l'apprend le plus intello de nos quotidiens, quelques petits cantons peuplés d'indécrottables Romands résistent encore et

toujours à cette invasion barbare. «*Blogs: les Romands largués!*» La caution scientifique de ce constat sérieux vient d'une dame qui se présente – sans rire! – comme «*conseillère en weblogs*» (ce qui est sans doute aussi utile à l'humanité que d'être consultant en classement vertical ou expert en observation bovine du trafic ferroviaire). Madame la conseillère, donc, fait étalage de ses vastes connaissances: «*Le blog est en train de changer le monde (...). Partout dans le monde, les blogs investissent toujours plus la blogosphère*». Partout, sauf en Suisse romande où l'on n'a pas encore appris, où l'on n'a pas encore compris...

Les cantons romands représentent donc une tache d'ineexistence sur la surface du blog, euh, du globe. Il ne nous reste plus qu'à mettre en valeur cette qualité insignie, cette pureté originelle, cet atout majeur face à la «*blogalisation*». Créons un label: «*Vaud, 100% sans OGM, 100% sans blogs.*»

LE RONCHON

CÉDRIC COSSY